



Saubens - Malain

Vos informations municipales et associatives

Votre Mairie vous informe :

Octobre 2019

CARTE ELECTEUR : Nouveaux arrivants



Quelques démarches en lignes, vous devrez faire : exemple inscription sur les listes électorales

1 -Vérifiez si vous êtes inscrit : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

2 -Demande inscription : <https://psl.service-public.fr/mademarche/InscriptionElectoriale/demarche?execution=e1s1>

En ayant préparé le justificatif de domicile et le justificatif d'identité.

Vous recevrez votre carte, au plus tard 15 jours avant la date du vote.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tous les jeunes (garçons et filles) nés au cours de l'année 2003 doivent se faire recenser en mairie.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.

Elle facilitera votre inscription :

* à la journée défense et citoyenneté (JDC)

* sur les listes électorales

Elle facilitera à l'accès aux concours ou examens d'Etat avant l'âge de 25 ans.



LES ESSENTIELS : Numéros d'urgence, Solidarité, Mairie...

Ces numéros à avoir « sous le coude », enregistrés dans votre téléphone, dans votre répertoire, affichés...

Numéros d'urgence :

- GENDARMERIE : **05 34 46 33 00**
- POLICE SECOURS : **17**
- POMPIERS : **18**
- SAMU : **15**
- Enedis (ERDF) dépannage : **09 72 67 50 31**
- GRDF dépannage : **08 00 47 33 33**
- SIVOM SAG* (eau potable) : **05 62 11 73 60**
- VEOLIA et assainissement collectif : **05 61 80 09 02**

Mairie :

Tél : **05 61 56 89 75**
 Fax : **05 61 56 87 87**
 Portable élu de permanence
 (hors horaires d'ouverture Mairie) : **06 74 80 20 57**
contact@mairie-saubens.com
www.mairie-saubens.com

Santé & Solidarité :

- ASSISTANTE SOCIALE (UTAMS MURET) : **05 62 11 62 40**
- CENTRE ANTI-POISON : **05 61 77 74 47**
- DEFENSEUR DES DROITS : **09 69 39 00 00**
- MALTRAITANCE D'ENFANTS : **119** (N° vert départemental)
- PHARMACIE DE GARDE : **3237**
- SANTÉ Allo docteur : **39 66** (Pour joindre un médecin libéral e dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, quel que soit la demande.)
- SIAS (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale) : **05 61 56 18 00**
- SOS AMITIE : **05 61 80 80 80**

Le Muretain Agglo :

Accueil : **05 34 46 30 30**
accueil@agglo-muretain.fr
<http://www.agglo-muretain.fr/>
 Direction environnement : **05 34 46 30 50**

Pour information, et pour exemple : la mairie ne peut répondre concernant les coupures d'eau, électricité, gaz ; Aillez le réflexe en appelant SAGe, Enedis, GRDF...

CAFE CITOYEN : vendredi 04 octobre 20h

Venez nous rejoindre en salle du conseil municipal autour d'un café ou d'un thé offert par la mairie pour échanger sur le thème « Peut-on être l'allié de son ennemi ? »



DEMOLITION N° 5 Rue Principale : mise en sécurité

Le trottoir est de nouveau accessible aux piétons et les 3 places de parking aux automobilistes.



TRAVAUX autour de la mairie :



Depuis le 23 septembre et jusqu'au 11 octobre 2019, des travaux de mise aux normes obligatoires des parkings mairie et accessibilité de la mairie et de la salle polyvalente seront réalisés.

[ARRÊTÉ N°2019/171 PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE A L'OCCASION TRAVAUX ACCESSIBILITÉ MAIRIE Situé en agglomération PARKING MAIRIE](#)

Conséquences :

- * **Piétons** : utilisez les trottoirs.
L'accès à la mairie se fera par la porte PM1;
L'accès à la salle polyvalente se fera par la porte PSP1;
- * **Riverains** : dans la mesure du possible rentrez vos voitures dans votre propriété.
- * **Parents, Saubenois** : privilégiez les zones vertes des rues adjacentes pour vous garer. Laissez libre les trottoirs pour les piétons.
- * **Enseignants, personnel des écoles** : privilégiez les zones bleues des rues adjacentes pour vous garer.
Laissez libre les trottoirs pour les piétons.
- * **Marché de plein vent et camion "Pizza"** : retrouvez vos commerçants sur le parking de l'école.

Durant cette période :

- * L'éclairage de la rue de l'Abbé Colombes, rue des échoppes, rue de l'Europe et parkings mairie devrait être rétabli d'ici le 4 octobre.
 - * **la mairie sera fermée au public le matin**. L'accès de l'après-midi se fera par la porte PM1 (sonnette)
- Pour toute demande, complément d'information, envoyer vos messages à contact@mairie-saubens.com ou tél 05 61 56 89 75



NOUVEAUTE : un service vétérinaire de garde à votre disposition



SERVICE VÉTÉRINAIRE DE GARDE
TOULOUSE & AGGLOMÉRATION

Le Service Vétérinaire de Garde intervient désormais sur notre commune.

Pour toutes les urgences sur les animaux de compagnie, les vétérinaires consultent à domicile 7j/7.
Service Vétérinaire de garde – tél : 05 32 09 39 90

<https://www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr>

ANIMAUX ERRANTS : Que faire ?

Que dit la loi ? Code rural et de la pêche maritime

- * Article L211-1961 (oct. 2006) Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.
- * Article R211-3 : Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou même tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant, gravés sur une plaque de métal, les noms et adresse de son propriétaire. Sont exceptés de cette prescription les chiens courants portant la marque de leur maître.
- * Pour l'application des [articles L. 211-21](#) et [L. 211-22](#), le maire prend toutes dispositions de nature à permettre une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait trouvé accidenté. Il peut, le cas échéant, passer des conventions avec des cabinets vétérinaires pour assurer la prise en charge de ces animaux ainsi que rechercher et contacter leur propriétaire lorsque l'animal est identifié. **A Saubens : Je trouve un animal errant, je contacte la mairie.**
- * **Article R622-2** : Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe. En cas de condamnation du propriétaire de l'animal ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal peut décider de remettre l'animal à une œuvre de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, laquelle pourra librement en disposer.

ARNAQUES : Quelques règles à retenir.

- * Méfiez-vous des entreprises qui se réclament d'organismes publics ou de fournisseurs d'énergie.
- * Prenez le temps de la réflexion et de la comparaison.
- * Vérifiez la véracité du coût qui vous est annoncé.
- * Assurez-vous que les entreprises bénéficient bien des labels de qualités annoncés et des qualifications professionnelles nécessaires.
- * Demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lisez l'intégralité des documents avant de signer.
- * Des regrets ? Faites usage du délai de rétractation : 14 jours pour acte de commerce, 10 jours pour les crédits et immobilier. Il est mis en œuvre sans justification.
- * Ne remettez aucun paiement immédiat au professionnel.
- * Soyez extrêmement vigilant quant à l'attestation de fin de travaux : c'est elle qui permet de débloquer les fonds auprès de l'établissement de crédit et fait commencer votre obligation de rembourser le crédit.
- * Ne donner jamais votre N° de carte bancaire, l'identifiant et le mot de passe de votre ordinateur ou de votre espace client
- * Ne signer aucuns documents incompréhensibles.

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/dgcrf/infos-arnaques>



FORUM EMPLOI : 10 octobre de 08h30 à 12h30 à Portet/Garonne

Pour sa 21^{ème} édition, le Muretain-Agglomération en partenariat avec Pole Emploi propose un Forum Emploi avec un parcours personnalisé et individualisé pour chaque personne en recherche d'emploi.

Plus de 60 recruteurs seront présents à la salle du Confluent, rue de l'hôtel de ville à Portet-sur-Garonne.

Pour en savoir plus : <https://www.agglo-muretain.fr/>

CONFERENCE :

« La relation contractuelle parent employeur-assistante maternelle » :

7 octobre 20h-22h Seysses (salle des fêtes)

14 octobre 20h-22h Portet/Garonne (salle du Confluent)

Parents et assistantes maternelles, saisissez l'opportunité de ces conférences organisées par les Relais Assistants Maternels du Muretain et animée par Mme Karine Dupond Gillard.

formatrice spécialisée en droit social. Ces conférences pourront vous orienter dans le dédale juridique et faciliter la rédaction du contrat parent-assistante maternelle.

Pour y assister, n'oubliez pas de téléphoner au 06 25 34 38 53 de 14h à 17h (places limitées).



Salon des entreprises du Muretain : 15 octobre 12h – salle Alizée à Muret



Le salon des entreprises va avoir lieu le 15 octobre prochain avec le partenariat du Muretain-Agglomération, ainsi que l'ensemble des communes de l'agglo.

Professionnels : c'est votre salon où la conférence sur la commande publique, la rencontre avec les donneurs d'ordre publics et la découverte des autres entreprises du territoire du muretain vous permettra de tisser des liens et d'être acteurs économiques de ce territoire.

Pour en savoir plus : <http://www.agglo-muretain.fr/fr/travailler-entreprendre/participer-animation-economique/club-entreprises-muretain>

SECURITE ROUTIERE : Soyons responsables !



Rappel : 30km/h la vitesse en centre-ville.

Marquage au sol et panneaux vous encouragent à respecter cette limitation.

Piétons : Les passages piétons, les trottoirs, j'utilise. Si pas de trottoir, le bas-côté gauche, j'utilise sans oublier mon brassard, gilet rétro réfléchissants.

Cyclistes : un rétro installé sur mon vélo n'est pas un luxe... J'indique mon changement de direction.

Automobilistes : Riverain de la départementale, je sors de chez moi en marche en avant.

Je mets mon clignotant lors de tout dépassement (piétons, cyclistes, automobilistes).

Accident de la route : les bons réflexes à adopter * **Porter assistance** : une obligation de chacun. * **Protéger** : le premier réflexe.

* **Alerter les secours** (15 SAMU ou 18 POMPIERS ou 17 GENDARMERIE ou 114 pour les sourds et malentendants. * **Secourir**.

Je signale l'accident en allumant mes feux de détresse. Si les personnes déjà arrêtées n'ont pas besoin d'aide, continuez votre route et informez les autres usagers que vous croisez par des appels de phare pour ralentir.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

INFO : NOUVEAUX PROFESIONNELS à SAUBENS

Les Sens d'Auré

Aurélié FELIU - Naturopathe

Sur RDV au [07.55.64.25.30](tel:0755642530)

Facebook : Les Sens d'Auré
<http://www.les-sensdaure.com>

5 bis allée des feuillantines
31600 Saubens

Isabelle PASQUIER
06 32 36 81 19
Conseillère en immobilier
isabelle.pasquier@limmovation.fr

Expertise en valorisation
offerte dans nos
mandats confiance
(mise en scène du bien
et photos pros)

www.limmovation.fr
Agence Immobilière & Home Staging

GALAXY TRANSPORT

Déplacement privé et professionnel
Transfert Aéroport événement soirée

CHAUFFEUR PRIVÉ VTC
0698790410

1 rue de l'europe saubens | Bakerboubai1977@gmail.com
SIREN 49051607700040 | EVTC 031190098



Saubens - Malain

Vos informations municipales et associatives

Octobre 2019

A vos Agendas :

Vendredi 4 octobre
20h
Salle du conseil

Café citoyen : organisé par la mairie

Venez échanger autour du thème « Peut-on être l'allié de son ennemi ? »
Soirée conviviale où vous êtes invités à participer et débattre librement. On vous attend nombreux.
Contact : contact@mairie-saubens.com Tél : 05 61 56 89 75

Dimanche 6 octobre
9h -15h
Salle Polyvalente

Bourse aux vêtements automne-hiver : organisée par les 4 Sous

Venez chiner le dimanche pour remplir vos armoires pour l'automne et l'hiver à petits prix.
Grâce à vos achats, vous participerez au financement des projets de l'école et de l'Espace Jeunes.
Si vous souhaitez vendre vos vêtements, chaussures... demandez les listes.
Dépôt le samedi de 14h à 18h. Restitution des invendus le dimanche à 18h30.
Contact : asso.4sous@free.fr - Tél : 06 31 29 24 08

Jeudi 10 octobre
12h30
Salle du Confluent à
Portet-sur-Garonne

Forum emploi : organisé par le Muretain aggro en partenariat avec Pole Emploi

Plus de 60 recruteurs seront présents à la salle du Confluent, rue de l'hôtel de ville à Portet-sur-Garonne.
Pour en savoir plus : <https://www.agglo-muretain.fr/>

Dimanche 13 octobre
7h30 – 13h
Salle Polyvalente

« Ronde saubenoise » : organisée par Saubens cyclo31

C'est le moment de sortir son vélo !
27, 39, 50 kms, trois circuits ouverts à tous avec un ravitaillement à Saubens.
Participation : Licencié : 2,50 € et Non Licenciés : 6 € afin de leur fournir une assurance à la journée.
Contact : Yves Beyria_Tél : 06 45 87 73 92

Dimanche 15 octobre
A partir de 12h00
Salle Alizée à Muret

« Salon des entreprises du Muretain » : organisé par le Club des Entreprises du Muretain

Réservé aux professionnels.

samedi 19 octobre
de 14h à 19h
Devant l'Espace Jeunes

« Faites laver votre véhicule ! » : organisée par l'Espace Jeunes

Profitez de cette nouvelle initiative de l'Espace Jeunes en faisant laver votre voiture. Votre participation les aidera à financer leur voyage été 2020.
2 tarifs : 10 euros pour l'intérieur ou l'extérieur
15 euros pour nettoyage complet.
Contact : espacesjeunes.saubens@mouvement-rural.org Tél : 05 31 48 85 70

**Lundi 21 octobre au
Vendredi 26 octobre**
Terrains de Tennis

« Stage Multi activités » : organisé par le Tennis Club de Saubens

De 5 à 16 ans (licenciés ou non) venez découvrir le tennis sous forme de jeu. Le sport principal enseigné lors de ce stage est le tennis (3 à 4 heures par jour). Le reste du temps, les enfants pratiquent des sports en relation avec une raquette ou une balle (ping-pong, badminton, foot etc.). Les activités sportives se dérouleront de 9h30 à 12h et de 14h00 à 17h30.
Pour ceux qui en auraient besoin accueil possible de 8h30 à 17h30.
Contact : tennisclub.saubens@fft.fr ; Inscription au club auprès de Cyril Bortolotto Tél : 0661373223



